

## OFFRE D'EMPLOI CDD

### Etude et suivi des frayères et sites potentiels de reproduction d'Alose sur la rivière Ardèche

Période de mai à juillet 2017

**La Fédération de Pêche de l'Ardèche recherche 1 personne en Contrat à Durée Déterminée de 12 semaines visant à réaliser le suivi des frayères d'aloses sur la rivière Ardèche.**

#### **Contexte :**

L'alse « *Alosa fallax* » est un poisson migrateur potamotouque qui, grâce aux efforts accomplis dans le cadre du premier Plan Migrateur Rhône Méditerranée, vient à nouveau se reproduire sur la rivière Ardèche. Dans ce contexte, un suivi annuel des frayères est organisé afin d'étudier la dynamique de reproduction de l'espèce. En 2009-2013, trois barrages ont été équipés en passe à poisson « Alose - Apron » décloisonnant ainsi environ 4.6 kms de rivière supplémentaire. La Fédération de l'Ardèche pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, Association à caractère d'établissement d'utilité publique et agréée pour la protection de la nature, est partie prenante de la démarche de reconquête des zones de reproduction historiques et réalise l'étude et le suivi des frayères d'alse sur la rivière Ardèche en partenariat avec l'Association Migrateurs Rhône Méditerranée.

#### **Objectifs :**

Réaliser le suivi annuel des frayères d'alse sur la rivière Ardèche ainsi que les prospections des frayères potentielles d'alse sur la partie décloisonnée.  
Réaliser le rapport d'étude.

#### **Missions :**

##### □ **Suivi nocturne des frayères d'alse :**

La période de reproduction se déroule sur un mois environ ; elle débute en mai et se termine en juin. Les aloses se reproduisent la nuit et le phénomène de reproduction se manifeste par un « bull » : tourbillon bruyant de surface. Le protocole de suivi intègre : La comptabilité des « bulls », localisation, sens de rotation, etc. Le relevé de paramètres : T°, débit, éléments perturbateurs... L'ensemble des observations et paramètres sont relevés sur une fiche de terrain. Le suivi débute à 11h00 sur site et se termine à 4h30. Chaque nuit de suivi est réalisée en binôme (personnel technique de la Fédération et/ou personnes ressources).  
Sites : Salavas, Vallon Pont d'Arc, Sauze, Saint Martin, la Piboulette. Au total 46 nuits de suivi donc au moins la moitié assurée par le stagiaire.

##### □ **Suivi des frayères d'alse sur le secteur décloisonné :**

L'objectif est de vérifier la présence des aloses en amont des ouvrages équipés en PAP par suivi des frayères potentielles selon le protocole consacré. Au total 10 nuits de suivi de frayères potentielles se dérouleront en binôme sur la période d'activité maximale de reproduction soit de généralement fin mai à début juin. Il s'agit d'un suivi qualitatif auquel participera le salarié.

##### □ **Rapport d'étude : Analyse des résultats, discussions et propositions :**

Aspect analytique et rédactionnel : Saisie et Traitement des données, analyse et interprétation des résultats (dont bio-statistiques), conclusions, propositions de gestion, d'évolution du suivi, etc.  
Encadrement par le personnel technique de la FDAAPPMA et MRM.  
Aspect relationnel : Réunions, contacts et échanges avec les partenaires (institutionnels, associatifs, etc.).

D'autres missions annexes pourront être confiées au salarié ; celles-ci seront en cohérence avec la mission.

#### **Profil recherché :**

Personne expérimentée dans le domaine de l'environnement, de la gestion et/ou la protection de la nature : niveau bac +3 à +5. Maîtrise des outils de production de rapport : traitement de texte, tableur ; mais aussi de cartographie (QGis) Connaissance du milieu aquatique, sens de l'observation, assiduité, ponctualité, bonne condition physique.  
Permis automobile depuis plus de deux années.

**Durée & période** : 12 semaine à partir de début mai 2017.

**Lieu de travail** : Sites de suivi des frayères entre Vallon pont d'Arc et Saint Just d'Ardèche, locaux Fédéraux à Vals les Bains, Autres lieux.

**Conditions de travail/rémunération** : 35 heures/semaines **de nuit et week-end** pendant les opérations de suivi des frayères. Rémunération sur la base du SMIC Horaire, Logement possible.

Contact : Christian BOUCANSAUD ou Vincent PEYRONNET: Fédération de pêche de l'Ardèche  
☎ : 04 75 37 09 68 christian.boucansaud@peche-ardeche.com  
vincent.peyronnet@peche-ardeche.com